

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Le Maire de Poitiers certifie que

L’avis informant la tenue du 14 juin au 18 juillet 2011 de deux enquêtes publiques conjointes relatives :

- à la déconstruction de la passerelle des Rocs
- à la construction du Viaduc des Rocs

a été apposé, sur les panneaux d’affichage du 30 mai 2011 au 18 juillet 2011 inclus.

Fait à Poitiers, le 19 Juillet 2011

Pour le Maire empêché :

L’Adjoint ou le Conseiller Municipal

Délégué,



Magali BARC